

# Groupe patronal de la Société Vaudoise des ingénieurs géomètres et du génie rural

Autor(en): **Duchoud, P.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **90 (1992)**

Heft 5: **Le Pays de Vaud**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-234823>

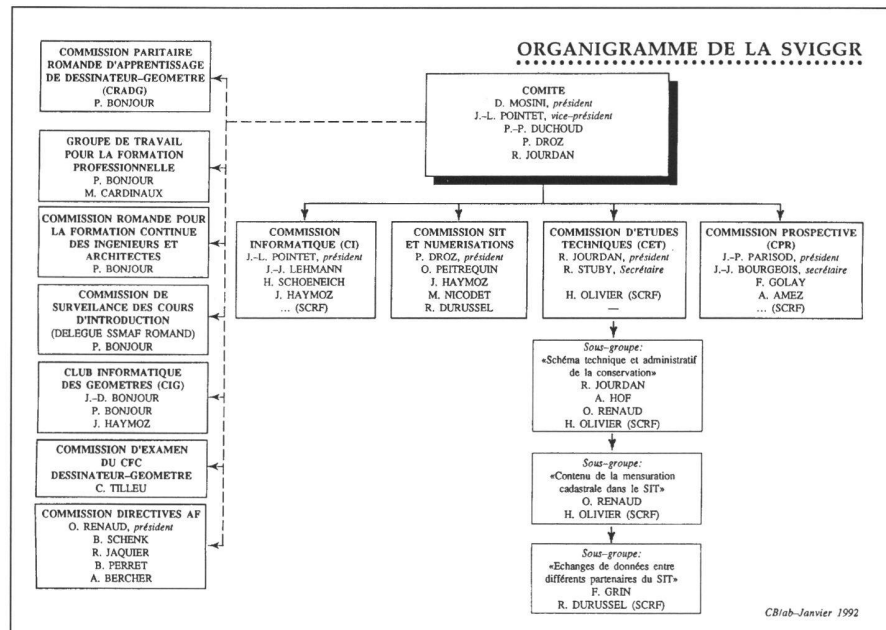
## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fig.: Organigramme de la SVIGGR.



péennes et assurer, dans la continuité d'une profonde amitié, des liens privilégiés avec nos autorités fédérales, cantonales et communales que nous entretenons avec succès et confiance depuis 125 ans.

Adresse de l'auteur:

Daniel Mosini  
président SVIGGR  
ingénieur du génie rural EPF et  
géomètre officiel  
72, rue Louis-de-Savoie  
CH-1110 Morges

## Groupe Patronal de la Société Vaudoise des Ingénieurs Géomètres et du Génie Rural

P. P. Duchoud

Le groupe patronal de la SVIGGR, Société vaudoise des ingénieurs géomètres, au nombre de 17, se constituait le 19 mai 1951. Une remarque du procès-verbal de l'assemblée constitutive attire particulièrement l'attention: «Les travaux des géomètres devraient être affranchis de la tutelle du contrôle des prix».

### Caisse d'allocations familiales des ingénieurs-géomètres

La Caisse d'allocations familiales (CAF) réunit à ce jour 44 bureaux pour un montant total des salaires enregistrés en 1990 de Fr. 20 700 000.—.

La CAF verse les prestations à 117 personnes à charges de famille pour 196 enfants, ce qui correspond à une moyenne familiale de 1,68 enfants.

En 1990, il y a eu pour Fr. 137 000.— d'allocations versées, soit:

- 161 alloc. pr enfant, de Fr. 120.—
- 35 alloc. form. prof., de Fr. 165.—
- 13 alloc. de naissance de Fr. 1500.—



Comme vous pouvez le constater, on cherchait déjà, à cette époque, de proposer l'abandon du tarif paritaire au profit d'un tarif professionnel indicatif.

Que de chemin parcouru en quarante ans. En 1992, notre groupement compte 64 membres, dont une femme.

Ces 64 membres se répartissent dans 47 bureaux privés d'ingénieurs géomètres (succursales non comprises). Le nombre total d'employés est réparti de la manière suivante:

- 18 ingénieurs Ecoles Polytechniques
- 53 ingénieurs ETS
- 49 techniciens
- 142 dessinateurs
- 105 apprentis
- 54 aides
- 41 divers

La composition du groupe patronal comprend 5 membres au comité, des commissions permanentes ad hoc (commission

# Partie rédactionnelle

des tarifs et honoraires, commission paritaire professionnelle, chambre professionnelle) ou des commissions d'actions ponctuelles. Son secrétariat, depuis sa fondation, est tenu par le Centre patronal.

Le groupe patronal a constitué:

- en 1967 un service paritaire d'assurance maladie et accidents
- en 1943 sa propre caisse d'allocations familiales
- en 1976 son propre Fonds de prévoyance avec nos partenaires, à savoir la section vaudoise de l'association suisse des techniciens géomètres et l'association vaudoise des ingénieurs ETS en mensuration et génie rural,
- en 1978 la chambre professionnelle des géomètres vaudois,

possède:

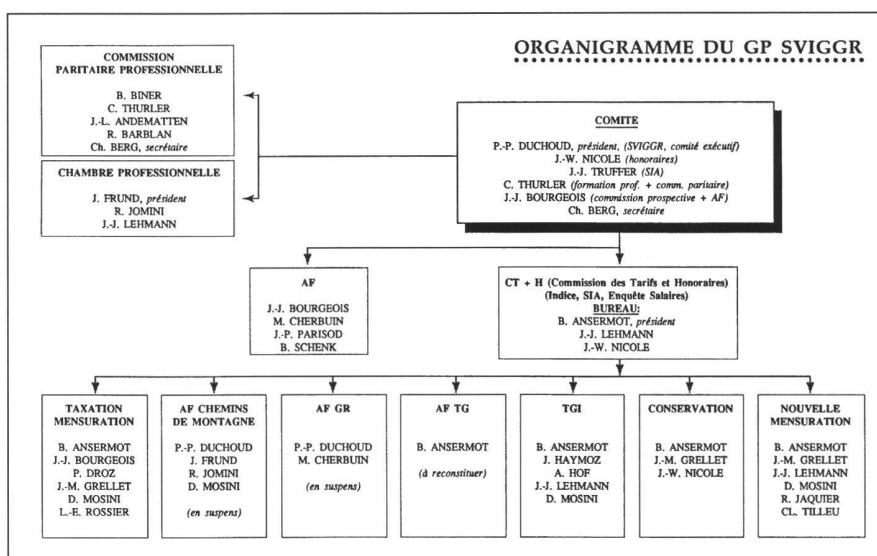
- sa propre convention collective depuis 1973. Une nouvelle convention a été signée en juillet 1990.

La Commission des tarifs et honoraires, en collaboration avec les services de l'Etat a conçu:

- un tarif pour travaux géométriques dans le cadre de remaniement parcellaire. Ce tarif a notamment servi de base au tarif d'honoraires suisse pour le même objet,
- un complément au tarif de mensuration
- un tarif de conservation.

Adresse de l'auteur:

P. P. Duchoud  
Président GP SVIGGR  
Centre patronal  
Av. Agassiz 2  
CH-1001 Lausanne



## Prévoyance professionnelle

- 1) La prévoyance professionnelle en faveur du personnel est réalisée par le fonds de prévoyance des bureaux privés des ingénieurs-géomètres vaudois. Le Fonds est une fondation autonome créée le 14. 09. 76 par le Groupe Patronal de la société vaudoise des ingénieurs-géomètres et du génie rural, l'Association suisse des techniciens-géomètres, section vaudoise et par l'Association vaudoise des ingénieurs ETS en mensuration et du génie rural. La gérance du Fonds est assurée par le Centre Patronal de Lausanne.
- 2) Le plan de prévoyance est un plan dont les prestations vont au-delà des normes minimales LPP. Ainsi, le salaire assuré est égal au salaire AVS et les prestations risque (décès et invalidité) sont définies en pourcentage du salaire. La question du libre passage a été réglée de façon optimale puisque le libre passage intégral est octroyé. Quant au financement il fait appel à un taux de cotisation de 12% du salaire.
- 3) Le nombre des affiliés s'élève à 56, celui des assurés cotisants à 400 environ et Fr. 2 400 000.— sont enregistrés au titre des cotisations.

## Assurance-maladie

- 1) L'assurance-maladie pour une indemnité journalière en cas d'incapacité temporaire de travail en faveur du personnel est réalisée par le truchement du Service paritaire d'assurance-maladie de la société vaudoise des ingénieurs-géomètres et du génie rural (SPAM-GEO). Il a été créé le 29. 03. 1975. La gérance du SPAM-GEO est assurée par le Centre Patronal de Lausanne.
- 2) 4 types de couvertures sont possibles. Ainsi le délai d'attente de l'indemnité est à choix de 2 jours ou de 30 jours. Au risque maladie peut s'y ajouter le complément LAA pour porter le taux d'indemnisation à 100% et pour assurer la part de salaire dépassant le maximum LAA. Enfin pour l'indépendant les risques maladie et accident peuvent être assurés en même temps.
- 3) Le nombre des affiliés s'élève à 36, celui des assurés à 330 environ et Fr. 250 000.— sont enregistrés au titre des cotisations.